

REGLEMENT

Attention : 400 participants maximum

DEPARTS

Complexe sportif Paul de Vivie – Rte de St Didier : 1Km : 9h00 ♦ 4,5Km et 13,5Km : 9H30

CATEGORIES

1Km : Catégorie Eveil Athlétique (2001) course non classante

4,5 Km : à partir de la catégorie Minimes (1996) et au-delà.

13,5 Km : à partir de la catégorie cadet (1994) et au-delà.

PARCOURS

1 Km : boucle autour du complexe

4,5 Km : boucle sur routes goudronnées

13,5Km : boucle sur routes goudronnées(25%) et chemins (75%)

RAVITAILLEMENTS

2 points d'eau et 1 point de ravitaillement sur le circuit des 13,5Km

1 point d'eau sur la course de 4,5Km

1 point de ravitaillement à l'arrivée de toutes les courses

ARRIVEE

Elle sera jugée complexe sportif Paul de Vivie pour toutes les courses.

CLASSEMENT

Le classement des deux courses sera affiché au fur et à mesure des arrivées.

SECURITE

Le circuit n'étant pas totalement fermé à la circulation, les coureurs devront respecter les signalisations. L'épreuve est encadrée par les organisateurs et par les services de sécurité.

ASSURANCE

Une police en Responsabilité Civile est souscrite auprès de Allianz .

ASSISTANCE MEDICALE

Elle sera composée de médecins et d'ambulances basés à l'arrivée et sur différents points du circuit.

Les médecins pourront déclarer un concurrent hors course s'ils jugent son état de santé préoccupant.

RECOMPENSES

Pas de souvenir aux participants

Des médailles seront offertes aux récompensés du podium à savoir :

4,5Km : Seront récompensés :

Les 3 premiers et les 3 premières du Classement général

13,5Km : Seront récompensés :

Les 3 premiers et les 3 premières du Classement général

Les 3 premiers et les trois premières de chaque Catégorie (pas de cumul)

PARTICIPATION

1Km : gratuit 4,5Km : 1 Euro ♦ 13,5Km : 1Euro

INSCRIPTIONS

Par courrier

Raids Aventures Pédestres Organisation

JC GAZANHE – 29 rue de la République 84210 PERNES LES FONTAINES

☎ 04.90.61.59.84 e.mail : gazanhe.jean-claude@wanadoo.fr

Le jour de la course:

Sur le lieu des départs , Complexe Paul de Vivie , Rte de St Didier à Pernes .

ATTENTION : Pour une meilleure organisation les inscriptions seront closes 1/4 d'heure avant le départ de chacune des courses

LES ORGANISATEURS SE RESERVENT LE DROIT DE MODIFIER LE PRESENT REGLEMENT et déclinent toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou ultérieurs qui pourraient survenir aux concurrents du fait de leur participation à l'épreuve.

CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS DE 1 AN ou LICENCE SPORTIVE EXIGES A L'INSCRIPTION - courses limitées à 400 participants